

Tuteur de proximité - Tuteur référent

PRESENTATION DE LA FORMATION

Il s'agit d'inciter, par le biais de la formation des tuteurs, au développement des capacités d'accueil et de formation des stagiaires et à l'inscription des établissements dans une démarche de professionnalisation de leurs salariés en devenant de véritables « sites qualifiants ».

Il s'agit, pour le tuteur, d'être en mesure d'accompagner et d'organiser un parcours formatif dans les établissements : de la découverte à l'appropriation progressive de ce qui qualifie le travail dans la Branche, notamment les principes éthiques, les pratiques professionnelles et les savoirs qui les sous-tendent.

LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

Afin de faciliter l'accès à la formation et d'ajuster le dispositif aux contraintes et aux besoins des tuteurs et de leur établissement, la formation est proposée sous une forme modulaire.

1. Module « Tuteur de proximité : les bases » (40h)

Ce module est obligatoire pour les tuteurs de contrat de professionnalisation.

a) Organisation du parcours : la construction et la conduite du projet d'accompagnement

b) Transmission des savoirs faire et des compétences, dans la perspective d'une construction de l'identité professionnelle

c) Supervision et évaluation du parcours

2. Module « Tuteur de proximité : approfondissement » (40h)

Ce module optionnel est axé sur la connaissance des métiers du secteur, et sur leurs modalités de certification (référentiels professionnels et de certification, modalités d'évaluation, ...) ainsi que sur la posture de tuteur sera proposé.

3. Module spécifique : « Tuteur référent » (40h)

Pour les tuteurs référents, un module axé sur le développement de la fonction tutorale en lien avec la notion de site qualifiant, centré sur l'organisation du tutorat en interne : politique d'accueil des stagiaires, organisation des parcours, lien avec l'organisme de formation.

MODALITÉS

PÉDAGOGIQUES

Le programme de formation s'appuie sur :

- La confrontation et l'analyse des pratiques
- le partage et la valorisation des expériences professionnelles
- l'alternance d'apports théoriques, de méthodes actives.
- la recherche de documentation professionnelle ciblée
- des exercices dirigés pour l'apprentissage des savoirs et la prise de recul d'expériences acquises
- des recherches sur une thématique que les tuteurs ont questionnée en formation.
- la construction de supports d'accompagnement du tuteur

MODALITES :

Nombre : Groupe de 15 stagiaires maximum

Durée : 40 heures sur 6 jours/ par module

Coût : nous consulter pour devis



23 ROUTE DE PARIS - 24750 CHAMPCEVINEL

TÉL : 05 53 45 40 70 - FAX : 05 53 45 40 72

cfp.champcevinel@mfr.asso.fr

www.cfpchampcevinel.fr



RÉUSSIR
autrement

mfr-nouvelle-aquitaine.fr